



COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Le cabinet d'avocats AKD s'apprête à ouvrir un bureau au Luxembourg

Amsterdam, le 13 juillet 2016 - **Le cabinet d'avocats AKD a annoncé son intention d'ouvrir un bureau à Luxembourg pour répondre à la demande croissante de services juridiques internationaux intégrés dans des ordres juridiques nationaux stables. Le nouveau cabinet d'AKD au Luxembourg va étendre son champ d'activité dans le domaine corporate, dans le domaine fiscal, bancaire ainsi que dans le domaine financier et celui des fonds d'investissements. Cette démarche s'inscrit dans une stratégie de croissance internationale d'AKD et permet au cabinet de servir ses clients au travers de ses bureaux locaux implantés dans tout le Benelux. Avec plus de 220 avocats, notaires et conseillers fiscaux, AKD est le cabinet juridique et fiscal ayant un focus international incontournable pour toutes les entreprises entretenant des relations d'affaires avec les pays du Benelux.**

En faisant appel à trois associés renommés et expérimentés, Bernard Beerens, Ayzo van Eysinga et Rutger Zaal, et leurs équipes respectives, le bureau d'AKD à Luxembourg va pouvoir démarrer directement son activité grâce à une équipe dédiée de 6 spécialistes en droit fiscal et 6 avocats. Jusqu'à l'obtention de l'approbation formelle du Barreau de Luxembourg, les services seront proposés en collaboration avec le cabinet d'avocats luxembourgeois Beerens & Avocats.

Erwin Rademakers, Managing Partner d'AKD, indique que cette décision vise à répondre à une tendance client claire : « Les entreprises sont devenues plus internationales et il y a une demande sans cesse croissante pour une structuration fiscale solide et un soutien juridique international pour les transactions commerciales. Aujourd'hui, nos clients cherchent des moyens leur permettant d'éviter les conséquences à la fois difficiles et coûteuses que le vote en faveur du Brexit pourrait bien engendrer. Les Pays-Bas et le Luxembourg sont deux États membres de l'UE avec un climat politique, économique et fiscal très stable. En ouvrant un nouveau bureau au Luxembourg, nous pouvons offrir à nos clients un soutien international encore plus intégré en les conseillant en droit des sociétés, en droit fiscal et dans le domaine financier. Le Luxembourg est l'un des centres internationaux les plus importants pour ce genre de services. »

Les trois associés ont chacun une expérience très solide au Luxembourg et ont une excellente connaissance des affaires juridiques au niveau international :

Bernard Beerens, avocat inscrit au barreau du Luxembourg, a fondé et gère depuis six ans son propre cabinet d'avocats, Beerens & Avocats au Luxembourg. Le cabinet rencontre un vif succès.

Bernard a travaillé auparavant chez Allen & Overy et Loyens & Loeff à Luxembourg et à New York. Bernard est spécialisé dans le droit des sociétés, de la finance d'entreprise, de la private equity, des fusions et acquisitions, le droit des affaires et le secteur bancaire et financier.

Ayzo van Eysinga est spécialisé en fiscalité internationale et dans le domaine du private equity. Il a été associé chez Stibbe au Luxembourg où il a mis en place et dirigé une équipe fiscale qui a été classée dès sa création. Il conseille des clients britanniques et américains de premier plan en matière de private equity et de capital risque ainsi que des multinationales américaines et des fonds souverains du Moyen-Orient. Auparavant, il a travaillé comme associé et spécialiste fiscal chez Loyens & Loeff aux Pays-Bas, à New York et au Luxembourg où il est devenu associé en 2009. Ayzo enseigne également à l'Université de Luxembourg.

Rutger Zaal, spécialisé en droit fiscal Luxembourgeois et en droit fiscal international, a été associé chez Loyens & Loeff à Luxembourg. Avant cela, Rutger a travaillé pour Loyens & Loeff à Amsterdam et à New York. Rutger a pour domaine d'intervention principal la recherche de solutions fiscales au niveau international pour d'importantes multinationales et des gestionnaires d'investissement, ceci pour tout un éventail de transactions, parmi lesquelles les investissements immobiliers, les fusions et acquisitions, le financement et les joint-ventures.

Le nouveau bureau sera situé au 3, rue du Fort Rheinsheim à Luxembourg.

Note aux rédacteurs

Pour de plus d'informations, nous vous prions de contacter :

AKD

Esther van Tol

Sr. conseiller Communication

0031 88 - 253 5389

evantol@akd.nl

AKD

Roel Laumans

Business Development & Marketing Manager

0031 88 – 253 5454 / 06 – 51 97 67 52

rlaumans@akd.nl

À propos d'AKD

Avec plus de 220 avocats, notaires et conseils fiscaux, AKD est par excellence le conseiller juridique indépendant et axé sur l'international et le conseiller fiscal pour toute entreprise commerçant avec les pays du Benelux. AKD allie expertise dans presque tous les domaines juridiques et connaissance du secteur et a par ailleurs une excellente intelligence de l'activité de ses clients, ceci tant au niveau national qu'international. En dehors du Benelux, les associés AKD, grâce à un vaste réseau de cabinets d'avocats très réputés, forment des équipes intégrées, particulièrement expérimentées et pluridisciplinaires. Avec cette approche collaborative, AKD peut aider ses clients dans tous les aspects de leur activité économique qu'ils mènent dans le monde entier. AKD a des bureaux à Amsterdam, Breda, Bruxelles, Eindhoven et Rotterdam.

AKD a été nommé « [Law Firm of the Year : Benelux 2016](#) » par le très réputé magazine britannique The Lawyer.